

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 28 mars 2006

CG 06/2^{ème}/II-01

**REPARTITION DES CREDITS D'ENTRETIEN ROUTIER
POUR 2006**

A l'occasion de notre session consacrée au vote du Budget Primitif pour 2006, l'enveloppe globale de crédits d'entretien s'élève à **1 829 000 €**, hors carburants et entretien du matériel, qui se décompose comme suit :

- article 60633, fonction 6, s/fonction 21
fournitures de voirie..... 336 000 €
- article 615231, fonction 6, s/fonction 21
entretien et réparation par le Parc..... 530 000 €
- article 61523, fonction 6, s/fonction 21
entretien et réparation par l'entreprise... 900 000 €
- article 6135, fonction 6, s/fonction 21
locations d'engins..... 63 000 €

Orientations 2006

Comme les années précédentes, Monsieur le Président de la deuxième commission a organisé une réunion, dans chacune de nos subdivisions départementales, pour permettre aux Conseillers Généraux de faire le point avec les services sur l'évolution de notre réseau routier et définir les priorités 2006 dans le domaine de l'entretien.

Ces réunions de travail ont eu lieu le :

- 07 mars 2006 à la Subdivision de Montauban-Ouest,
- 07 mars 2006 à la Subdivision de Montauban-Est,
- 08 mars 2006 à la Subdivision de Saint-Antonin Noble Val,
- 09 mars 2006 à la Subdivision de Verdun sur Garonne,
- 10 mars 2005 à la Subdivision de Valence d'Agen,
- 10 mars 2006 à la Subdivision de Lauzerte.

La répartition des crédits, par subdivision et par article, se fait au prorata du patrimoine à entretenir, ajustée en fonction des remarques

recueillies, lors de ces réunions. Les grands domaines de l'entretien routier, le maintien en état des itinéraires qui ne sont pas programmés en travaux, le renouvellement de la signalisation horizontale et la gestion des dépendances sont pris en compte.

I – Le domaine routier

1) L'entretien des chaussées

L'augmentation des crédits affectés à cette tâche réalisée en régie ou confiée à des entreprises privées permettra de maintenir en bon état les sections de routes départementales de 3ème catégorie ainsi que certaines sections traitées dans le cadre du 1er plan pluriannuel.

Dans cette optique, une expertise de l'ensemble des sections de route départementale dont la couche de roulement a été renouvelée entre 1995 et 1998 débutera durant le second trimestre. L'objectif étant de définir la nature et le volume des travaux d'entretien à réaliser et d'élaborer ainsi une programmation qui pourra s'étaler sur plusieurs exercices budgétaires.

2) Les ouvrages d'art

Comme les années précédentes, les crédits destinés à cette tâche permettent de remettre en état un nombre conséquent de petits ouvrages et de murs de soutènement. Ces travaux réalisés en régie ou par l'équipe spécialisée de notre collectivité permettent de valoriser ce patrimoine.

3) La signalisation horizontale

En 2006, les bandes de rives de routes de 1ère et 2ème catégorie seront renouvelées suivant la politique d'entretien de la signalisation horizontale engagée depuis trois ans. Avec ces travaux, le marquage axial de certaines sections de route de 3ème catégorie sera repris.

Parallèlement à tous ces travaux d'entretien et pour renforcer la sécurité de l'usager, la signalisation de points singuliers sera assurée.

II – Les dépendances

1) L'entretien des accotements, talus et points d'arrêts

L'entretien des accotements et talus au sein de nos subdivisions représente une part importante de l'activité. En effet, outre les campagnes de fauchage prévues par le plan d'intervention fauchage et débroussaillage qui détermine les niveaux de service, les agents assurent le traitement de points ou zones spécifiques (ouvrage d'art, panneau de signalisation, glissières de sécurité) dans le cadre d'une campagne d'application de produits phytosanitaires.

Depuis plusieurs années une attention particulière est portée à l'utilisation des produits phytosanitaires (traitements, désherbants, etc...). Cette année en plus du choix des produits, l'effort portera sur l'étalonnage plus précis des appareils de répandage afin de limiter au strict nécessaire le dosage des produits chimiques. La formation des agents et de nouvelles méthodes d'application viendront renforcer cette action.

2) L'écoulement des eaux

Depuis trois ans, un effort important pour assainir les chaussées et supprimer des désagréments aux riverains a été entrepris. Actuellement, de nombreuses campagnes d'enlèvement de feuilles qui obstruent les fossés et les exutoires sont réalisées en bordure de route départementale.

La dotation en matériel, une aspiratrice à feuilles pour 2 subdivisions, permet de répondre à de nombreuses demandes.

Le curage des fossés et le nettoyage d'aqueducs intégrés à ce domaine permettront d'assurer aussi un bon écoulement des eaux.

3) L'entretien des plantations d'alignement

Près de 15 000 arbres jalonnent nos routes départementales. Les programmes des différents types d'intervention sont élaborés en considérant les résultats des études phytosanitaires effectuées par un cabinet spécialisé. La valorisation des déchets verts sera améliorée.

III – La surveillance du réseau routier

Durant la période qui s'étale du mois de mars à mi-décembre, le service continu animé par les agents des subdivisions départementales permet de maintenir la sécurité sur le réseau routier départemental. Ce service en période hivernale nécessite un renforcement en effectif des équipes pour assurer les missions de patrouillage et les éventuelles campagnes de salage ou de déneigement des chaussées.

Cette année à la fin du mois de janvier de fortes chutes de neige ont été, à l'origine de l'activation du plan PISO (Plan d'Intervention Sud-Ouest). Les 28 et 29 janvier, pour respecter les temps de travail, les équipes d'astreinte ont été doublées. Le salage des chaussées, près de 300 tonnes de sel répandues en deux jours, a permis le retour à des conditions normales de circulation comme prévu dans le dossier d'organisation de la viabilité hivernale.

IV – L'entretien sur les routes nationales transférées

L'année 2006 est une phase transitoire en matière de gestion de ce nouveau réseau départemental. Lors du vote du budget primitif, nous avons adopté la répartition des crédits d'entretien affectés à ce réseau de la façon suivante :

- article 60633, fonction 6, s/fonction 21 RNAT fournitures de voirie.....	29 000 €
- article 615231, fonction 6, s/fonction 21 RNAT entretien et réparation par le Parc.....	60 000 €
- article 61523, fonction 6, s/fonction 21 RNAT entretien et réparation par l'entreprise... ..	190 000 €
- article 6135, fonction 6, s/fonction 21 RNAT locations d'engins (Parc Routier et entreprises).....	161 000 €
Total.....	440 000 €

L'entretien de la chaussée et la gestion des dépendances vertes restent les principaux consommateurs de crédits.

Le programme d'entretien des plantations d'alignement prévoit des interventions sur la totalité du patrimoine. Des travaux d'assainissement de chaussées sont prévus et notamment le curage de certains fossés et le dégagement d'aqueducs.

Deux ouvrages d'art importants : le Pont Napoléon à Moissac et l'ouvrage sur l'Aveyron à Albias feront l'objet de travaux d'entretien cette année.

Vous trouverez ci-après, un projet de répartition des crédits d'entretien, ventilés par subdivision départementale et par article.

Je vous demanderais de bien vouloir adopter cette répartition pour l'exercice 2006.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 16 février 2006,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voies de communication, aménagement urbain,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve les orientations 2006 en matière d'entretien routier ;
- Approuve la répartition de la dotation 2006 telle que présentée en annexe.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

CREDITS D'ENTRETIEN ROUTIER 2006

ROUTES DEPARTEMENTALES

PROJET DE REPARTITION

CG0606/2ème/II-01annexe1

SUBDIVISIONS	FOURNITURES DE VOIRIE	ENTRETIEN ET REPARATION PAR LE PARC ROUTIER	ENTRETIEN ET REPARATION PAR L'ENTREPRISE	LOCATIONS D'ENGINS	TOTAL		ENTRETIEN MATERIEL ROULANT
LAUZERTE	27 000 €	102 000 €	160 000 €	3 000 €	292 000 €		80 000 €
MONTAUBAN EST	95 000 €	130 000 €	170 000 €	12 000 €	407 000 €		120 000 €
MONTAUBAN OUEST	69 000 €	90 000 €	150 000 €	8 000 €	317 000 €		110 000 €
SAINT-ANTONIN NOBLE-VAL	30 000 €	70 000 €	150 000 €	6 000 €	256 000 €		70 000 €
VALENCE D'AGEN	40 000 €	90 000 €	160 000 €	12 500 €	302 500 €		97 000 €
VERDUN-SUR-GARONNE	55 000 €	45 000 €	100 000 €	19 500 €	219 500 €		65 000 €
BUDGET COMMUN	20 000 €	3 000 €	10 000 €	2 000 €	35 000 €		54 500 €
TOTAL	336 000 €	530 000 €	900 000 €	63 000 €	1 829 000 €		596 500 €

Le Président,

CREDITS D'ENTRETIEN ROUTIER 2006

EX ROUTES NATIONALES

PROJET DE REPARTITION

CG06/2ème/II-01annexe2

SUBDIVISIONS	FOURNITURES DE VOIRIE	ENTRETIEN ET REPARATION PAR LE PARC ROUTIER	ENTRETIEN ET REPARATION PAR L'ENTREPRISE	LOCATIONS D'ENGINS	LOCATIONS D'ENGINS AU PARC ROUTIER	TOTAL
VALENCE D'AGEN (EX RN 113)	7 700 €	16 000 €	51 000 €	2 100 €	0 €	76 800 €
MONTAUBAN EST (EX RN 20)	13 000 €	27 000 €	85 000 €	3 600 €	0 €	128 600 €
MONTAUBAN OUEST (EX RN 113)	8 300 €	17 000 €	54 000 €	2 300 €	0 €	81 600 €
BUDGET COMMUN	0 €	0 €	0 €	0 €	153 000 €	153 000 €
TOTAL	29 000 €	60 000 €	190 000 €	8 000 €	153 000 €	440 000 €

Le Président,